Délibération n° 4	Conseil Municipal du 22 mai 2017
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 1.1 - Marchés Publics

Le Lundi 22 Mai deux mille dix-sept à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 16/05/2017

Membres présents : 25

Membres ayant donné pouvoir: 8

Membre(s) excusé(s) :

Membre(s) non excusé(s) :

Nombre de votants : 32 puis 33 (Mme BEAURAIN est arrivée à 19h53)

Affiché le 29/05/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Dominique DELSAUX, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Maryse MAILLART, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE,, Monsieur Richard KASPZAK, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Martina DESCHARLES, Mme Laurie CAFFIER, Madame Angélique COUSIN, Madame Stéphanie DANNE,.Monsieur Edouard YDEE,

Absent (s) excusé (s) : 8

Absent (s) non excusé (s) :

Votants : 32 puis 33 (Madame BEAURAIN Christelle est arrivée à 19h53)

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Fourniture de carburant à la pompe pour les besoins de la Commune d'Etaples/mer, en groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale d'Etaples/mer

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Lancement en procédure d'appel d'offres ouvert de la consultation pour la fourniture de carburant à la pompe pour les besoins de la Commune d'Etaples/mer, en groupement de commandes avec le centre communal d'action sociale d'Etaples/mer.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu les marchés suivants qui arrivent à échéance le 1er septembre 2017 :

- Marché n° 2013-004 : Fourniture de carburant à la pompe par cartes accréditives, en groupement de commande entre la Ville d'Etaples-sur-mer et le

CCAS d'Etaples/mer – Lot 1 : véhicules légers.

- Marché n° 2013-005 : Fourniture de carburant à la pompe par cartes accréditives, en groupement de commande entre la Ville d'Etaples/mer et le CCAS d'Etaples-sur-mer – Lot 2 : Poids Lourds, Bus et Engins.

Vu qu'il est nécessaire de lancer une nouvelle procédure de mise en concurrence pour désigner des nouveaux attributaires,

Considérant que la passation de cette procédure en groupement de commandes entre la Ville d'Etaples/mer et le Centre Communal d'Action Sociale permettra la mutualisation des procédures de passation des marchés, la réalisation d'économies d'échelle et l'optimisation de la gestion des marchés relatifs à la fourniture de carburant à la pompe par cartes accréditives,

Considérant que ces prestations comprendront l'approvisionnement des véhicules et engins de la Ville et du CCAS en toute nature de carburants à la pompe,

Considérant que le marché sera alloti et qu'il s'exécutera par le biais de l'utilisation des cartes accréditives,

Considérant que les marchés seront passés pour une durée initiale de 12 mois et qu'ils pourront être reconduits 3 fois pour des périodes de 12 mois,

Considérant les montants prévisionnels suivants :

Lots	Minimum TTC	Maximum TTC	Valeur
Lot n° 1 : Véhicules légers (y compris tracteurs, tondeuses	30 000	120 000	€uros
Lot n° 2 : Poids lourds, bus et engins	20 000	80 000	€uros
Additif « Ad Blue » répondant aux nouvelles normes anti-pollution	100	2 000	€uros
TOTAL ANNUEL	50 100	202 000	

Après en avoir délibéré ; le Conseil municipal décide :

1°) d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune d'Etaples/mer et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville pour la fourniture de carburant,

2°) d'approuver le projet de convention joint à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention,

3°) d'autoriser le Maire à lancer la consultation en procédure d'appel d'offre ouvert en application des articles 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics et à signer tous les documents s'y rapportant incluant l'attribution et la notification des marchés.

La délibération est adoptée par **32 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)

Le Maire

Philippe Pait

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170522-del4-220517-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2017